



**ARRETE MUNICIPAL
PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION
ENTRE LES N° 1 ET 19
RUE DE GERLAND**

IH-CBL 03262026-52-AR253
Direction Générale des Services
Affaire suivie par Police municipale
Tél : 04-74-38-50-74
Mail : police.municipale@ville-amberieu.fr

Le Maire de la Commune d'Ambérieu-en-Bugey,

Vu la Loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 modifiée par la loi n° 82-623 du 22 Juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-6,

Vu le Code Pénal, notamment l'article R. 610-5,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-25, R417-10 et R417-11,

Vu l'arrêté interministériel en date du 6 Novembre 1992 relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu la demande de l'entreprise BRUNET TP en date du 26 mars 2026,

CONSIDERANT que pour le bon déroulement des travaux prévus à partir du **07 avril 2026 et pour une durée calendaire de 20 jours**, rue de Gerland (entre les n°1 et n°19) – 01500 AMBERIEU EN BUGEY dans les meilleures conditions de sécurité possibles, il est nécessaire de prendre certaines dispositions.

ARRETE

Article 1 :

Pendant les travaux prévus à partir du 07 avril 2026 et **pour une durée calendaire de 20 jours rue de Gerland à AMBERIEU EN BUGEY :**

- La circulation et le stationnement seront interdits sur la portion comprise entre les n°1 et 19 de la rue de Gerland,
- Les piétons et les cyclistes pourront continuer à circuler, avec une signalisation adaptée.

Des déviations seront mises en place par l'Entreprise :

Du 07 au 19 avril 2026 : via la route de Bettant (pour les poids lourds) ou la rue la rue du Pensionnat ;

Du 20 au 26 avril 2026 : via la route de Bettant (pour les poids lourds) ou la rue de Vareilles.

Le stationnement sera interdit des deux côtés en le début de la rue de Vareilles et le chemin du Plâtre du 20 au 26 avril 2026.

L'accès aux riverains sera maintenu rue de Gerland et rue du Pensionnat, sauf pour les poids lourds

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Robert Marcelpoil - CS 70429 -
01504 AMBERIEU-EN-BUGEY CEDEX • Tel : 04 74 46 17 00 • www.ville-amberieubugey.fr

L'accès à la mairie (hors poids lourds) se fera via plusieurs alternatifs :

- Rue de Vareilles, chemin du Plâtre, route du Maquis, rue Colbert, rue clos Dutillier et rue du docteur Corréard (du 20 au 26 avril 2026).
- **Semaine du 13 au 19 avril 2026** la rue Clos Dutillier sera fermée à la circulation.

La rue Clos Dutillier sur la portion comprise entre la rue Alexandre Bérard et la rue Corréard le sens de circulation est inversé.

En conséquence, les véhicules, sur cette portion, emprunteront le sens interdit pour rejoindre la rue du Docteur Corréard pour accéder à l'hôtel de ville.

Article 2 :

La signalisation prescrivant la présente réglementation sera mise en place et enlevée par l'entreprise BRUNET TP.

Article 3 :

Il pourra être procédé à la mise en fourrière des véhicules gênants par les autorités compétentes dans les conditions prévues par les articles R.325-12 et suivants du Code de la route.

Article 4 :

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Article 5 :

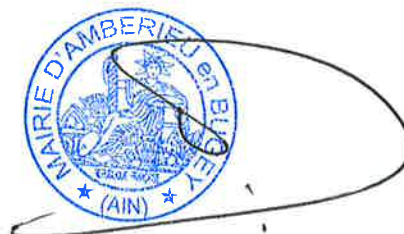
Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la loi. Il sera notifié à Monsieur le Responsable de l'entreprise BRUNET TP. et une ampliation sera adressée à :

- Madame la Commandante de la COB de Gendarmerie,
- Madame le Chef de Service de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers,
- Monsieur le Responsable du Service Patrimoine Viaire, Voirie et réseaux,
- Monsieur le Responsable de la CCPA,
- Monsieur le Responsable des transports de la Région Auvergne Rhône Alpes,
- Monsieur le Responsable de la Régie des Transports de l'Ain,
- Madame la Responsable des transports Philibert.

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR LE MAIRE
COMPTE TENU DE LA NOTIFICATION LE

31 MARS 2026

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - Place Robert Marcelpoil - CS 70429 -
01504 AMBERIEU-EN-BUGEY CEDEX • Tel : 04 74 46 17 00 • www.ville-amberieubugey.fr

